

Jean-Paul DROUIN
3^{me} de la Minoterie
85340 OLONNE SUR MER

le 12 mai 1998

Monsieur,

Vous voudrez bien excuser le grand retard avec lequel je vous destine les deux pièces suivantes

- 1^o Photocopie du cahier rédigé par mon père, René DROUIN, fin 1941 à FRESNES, après sa condamnation par le tribunal militaire allemand siégeant à l'hôtel continental à Paris.

Il tient du miracle que cette pièce rédigée sur un cahier d'écolier ait pu être sortie et mise à l'abri jusqu'à la fin de la guerre.

- 2^o "NOTRE GENE" no. 45 novembre 1991, dans lequel il est question, p. 5 et 6, de mes parents, à qui je dois d'être membre de l'Amicale CND CASTILLE

La Providence m'a permis de faire la connaissance dans les Forces Navales Françaises Libres, début 1942, de Pierre RÉCAMIÉ avec qui j'ai été embarqué pendant deux ans et, depuis 1945, nous ne nous sommes jamais perdus de vue.

C'est une réelle Amitié qui s'est

crée entre nous et durera le plus
longtemps possible.

Très sincères amitiés

A handwritten signature in dark ink, consisting of several loops and a long, sweeping tail that extends to the right.

Mes Prisonniers

Trane le 23 Novembre 1945

Ça y est; la cellule 461.3^{ème} Division, de Trane, héberge maintenant le condamné de la veille. Les débats des huit séances de ce procès des Beutais, tenues en deux semaines, sont laris au point, que la peine requise du verdict n'a tout d'abord été entendue; nous n'avons réfléchi qu'en suite à notre avenir un peu sombre, j'ai, pour moi, éprouvé la même satisfaction, qu'en plantant bagages à la fin de certains examens qui devaient huit jours, ne songeant pas au résultat acquis. Et cependant, quatre années de réclusion cela doit être long; vivre seul dans une cellule si longtemps, cela me laisse un peu sceptique.

Les onze condamnés à mort vont vivre des jours abominables, en attendant d'abord la confirmation des peines, puis la décision des recours en grâce, enfin après, pour ceux dont la condamnation n'aura pas été commuée, l'indécision du condamné comportera une aggravation de tourment.

Les accusés étaient, je crois au nombre de 37; les onze qui me précédaient ont été condamnés à mort, et à l'annonce rapide en allemand du jugement, je crus d'abord être de leur nombre; ce fut la traduction française qui m'appâra ma mine

à l'écart rigoureux des humains pendant quatre années. Les autres étaient condamnés, à part deux ou trois acquittés, et deux, qui étaient condamnés à la durée de leur temps de prévention, à des peines variant de 2 à 15 ans de prison ou de réclusion, leur emprisonnement préventif ne leur étant pas compté. Le tribunal a accédé au procureur exactement sur ses demandes, sauf pour un et un autre, je crois, dont les peines ont été inférieures d'un an à la demande du requérant.

Dans une quinzaine, nous devons connaître si le jugement définitif les aura maintenus.

Hier matin, pour la première fois depuis tant de jours, j'ai pu voir Jeanette et l'enfance. Quel bonheur inexprimable ! Les quelques quelques minutes ont passé comme un beau et bon rêve et ma journée entière en est restée un souvenir, que mardi prochain me semble lointain. Elle m'a avoué que mes quatre ans étaient de prison et non de réclusion. C'est possible, je doute cependant. Elle se trouvait à la sortie du continent, mais votre départ fut entouré de telles précautions et si rapide que malgré mes efforts, tout en la sentant proche de moi, les quelques instants du trajet dans la rue de la Paix ne m'ont pas permis de la discuter.

Ce dernier trajet de retour, je ne puis pas plus de l'oublier.

Le n'était plus un camion, c'était une valise roulante. Nos gardiens, devenus plus humains à mesure que le fils de ce prisonnier approchait, nous ont permis d'avancer, à l'échange de nos impressions, à visiter notre ancien. Pas la moindre tristesse, même chez les condamnés à mort, de la gaieté, des discussions sur le lieu de notre future destination, Villeneuve, St-Georges ou l'Allemagne, l'un, gratifié de 15 ans de prison, évaluait approximativement le pécule qui devait en résulter pour lui à sa libération, et se trouvait dans ses calculs, ne comptant que 300 jours dans l'année. Puis à notre entrée à Treme, ce furent nos adieux, un peu plus émus, car nous ne pouvions savoir quand et comment nous nous retrouverions.

Revenons au début de l'histoire. Arrivé chez moi à Brest, le mercredi 12 juin 1941 à 7h^{1/2} du soir, à mon retour de Quimper. Les deux officiers de police me soumettaient de leurs pendant leur perquisition dans l'appartement, opération négative qui ne permit de découvrir que 2 cartes venant du Maroc et autant de lettres de la Croix-Rouge provenant de nouvelles d'André et de Jean-Paul, quelques pièces à conviction, d'ailleurs très brutes et régulières, mais qui paraissent avoir donné une base au motif de ma condamnation ; "aide à l'ennemi".

J'étais avec eux, non de vaillants, mais par la conviction
que Jeannette et moi allions pour la première fois nous trouver
de longs mois séparés. Ce fut ensuite le départ en cortège, la
montée en voiture, et une première nuit au siège de la Fedépénit
à N.-D. de Bonne-Nouvelle où fut établi l'ordre d'incarcération.
Puis un deuxième parcours en auto m'amena à la prison
du Bonquers, où après de faibles répléments, je fus laissé
à mes réflexions solitaires dans la cellule que je devais occuper
plus de 3 semaines.

Cette pièce se trouvait au 1^{er} étage du 3^{ème} bâtiment faisant
suite à l'entrée de la prison; je n'avais pu me trouver mieux
qu'à l'étage supérieur. Grand, mesurant 5 mètres sur 5, elle
était prévue pour loger quatre prisonniers, mais pendant
mon séjour j'y fus le seul humain, puisque j'ai toujours mainte-
nu au secret. Les deux fenêtres donnaient sur une première
courte limite à droite par le bâtiment d'entrée qui bouchait
tout sur et à gauche par des jardins clos de murs et le
chemin de ronde: le fait de voir l'extérieur de ce corridor se
trouvait à peu près au niveau de l'entablement de ma
fenêtre de gauche et me permettait ainsi de voir d'une vue

restant, un peu plus de la moitié de mon horizon. Du niveau
de mes yeux, je voyais à gauche le quartier de l'Hartelou, puis le
cours de la rue Porroquer, les arbres de l'Hôpital maritime
memories de la tour carrée de la Caserne Francaise et d'une tour
ronde de l'église S^t Louis, la chapelle de l'Hôpital, plus en
arrière, la grande grue de l'Arsenal, l'hôtel de l'Angli de la rue de Séam
à côté du pont transbordeur, le Château, au dessus une courbe
échappée sur la rade en direction de la pointe de l'Arsenal, enfin
les toits de l'Arsenal heurés de parotement et à droite deux pavillons
le haut de Recouvrance, les toits de son rempart et les quinzième
portes de S^t Pierre. Guilbiquon.

Tout cela se présentait au delà du ravin qui de ce côté borde
la prison et du fossé duquel montaient les bruits et les
rumeurs de l'Arsenal. J'avais donc pour voir les quinzième
plans lointains déjà, il me fallait m'aider en grimant sur
la tête d'un lit, mais j'avais une vue assez agréable. J'avais
même pu repérer sur les hauteurs de la péninsule de Goron le
clocher de ce village, bien que les herbes du mur d'enceinte me
gênassent un peu. A cette époque de l'année, les fenitures étaient
lâchées ouverte jusqu'à 10 heures du soir et j'avais ainsi le temps

de bien fixer tous ces détails dans ma tête. Je n'étais pas
complètement retranché de la vie et, à certaines heures, amari
de n'être pas surpris, je m'assejais sur l'ustallament et regardais
passer les étes sèches dans la rue Pommoquer, ou en face de
moi, sur les pentes en avant du cimetière de S^t Pierre. Les
oiseaux qui passaient, des avions en promenade dans le ciel,
les lents mouvements de la grande queue, ou des 2 petites de
l'Arseal dont j'apercevais le roulement des flèches, tout cela
constituait une humble distraction; jusqu'à la ligne des
sauvages dont je constatais chaque jour le nombre constant,
bien qu'il ne présentât pour moi aucun intérêt autre que celui
d'une présence. Je calculais l'heure d'après l'éclairage des
murs par le soleil, car bien entendu, on ne m'avait laissé à
la feuille que mes vêtements et mon mouchoir. Pendant
les heures de promenade, je voyais les prisonniers tourner
en rond dans la cour, ou bien un gardien passer, ou
encore un condamné de servir étendre le linge des soldats
sur les fils de fer de séchage. Le jeu de mouvement occupait
la longue suite des heures.

Je fus extrait de ma cellule pour interrogatoire à la

Feldschirzi, le lundi 16 Juin matin et soir, puis le lendemain matin et a fait tout. Si j'avais confiance dans ma prochaine libération en quittant le Bouguer le lundi matin, je fus bien vite fixé sur mon sort. L'après midi, mon guide, en venant me chercher me mit les menottes, les mains ramenées derrière le dos, ce qui fut une vraie souffrance pendant le trajet en voiture, aussi je protestai auprès de l'Officier en arrivant à N. II de Bonne Nouvelle et j'obtins que pareil traitement n'eût plus infligé. Mais ces trois interrogatoires me convainquirent très vite que j'étais un criminel dangereux, sur lequel la justice avait bien fait d'être du reste mais rigoureuse.

Les journées du Bouguer me furent longues et pénibles, car les mines peunes me revenaient constamment. Jose devenait Jeanette, n'allait-elle pas être inquiète ? Nous avions un peu d'argent devant nous, mais il allait s'épuiser fatalement par suite de l'arrêt de mon travail. Ce n'était vraiment pas gai. Evidemment, j'espérais l'aide de ma mère, mais ce n'était pas rassurant. Maintenant que ces heures sont déjà lointaines, je les évoque avec un gros souci et mes larmes qui elles meient définites.

Dans l'ensemble, les gardiens furent aussi peu désagréables que

possible. C'était presque tous des allemands du Sud, du Autrichiens
même un Tcheco-Slovaque, mais il devait y avoir parmi eux
au moins quelqu'un qui les tenait sous leur contrôle, car à certains
moments c'étaient des cris, des ordres, hargneux qui contrastaient
avec la pain laime aux prisonniers, de l'instant qu'ils se
remettaient. J'ai vu des regards incriminés, des coups d'œil
furtifs, qui m'ont tout le nuit réminiscent.

Et pourtant ils n'étaient pas inhumains. Le jour de mon anniversaire,
comme j'écoquais avec ironie en allemand ce jour de
fête à la maison, le gardien de service au pas de midi, m'apporta
un léger supplément, car la chère était vraiment un peu
maigre. Ce matin, où je fus pris d'un étourdissement au
lavor en raison de ma faiblesse, ce fut un grand diable de
gardien qui précéda le médecin, lors de sa visite à l'hôpital, et, exposant
mon cas, me fit donner double ration. Le même nous reconfor-
tait à sa façon, assurant que comme tout chose humaine
notre situation aurait une fin; je hochais la tête, sceptique
sur la venue prochaine de cet heureux jour, car les graffiti
de mes amis au des vitres de la cellule n° 8 - la même -
révélaient, que mes occupants antérieurs, n'avaient pas

encore été fugis après le mois passé et l'incarcération.

On m'avait bien laissé pour me distraire un livre amené par moi - "Les Démonstrations de la Solitude" de Jeanne Gabry. au titre vraiment de circonstance. Ce livre fut lu et relu, puis je m'occupais à en calculer le nombre à des caractères, etc. J'écrivais avec avidité tous les bruits de la prison et ceux du dehors. Enfin, refuge suprême, qui ne me fit jamais défaut, je me retirais dans la prison; presque dès le début je m'étais fait un chapelin avec les bractées en caoutchouc de mes manches de chemises, et l'ignorant à l'intention de tous ceux qui passaient, je trouvais vite le repos fort et le calme.

La vie au Banguan était très minutieusement réglée. Le matin à 6 heures, un homme de garde passait devant les portes des cellules. Un bon coup de poing dans le paumier. un cri "Puf!"; une demi-heure après, ma porte ouverte, je descendais faire ma toilette dans la cour et vidais ce récipient baptisé du nom de "Jules" par tous les anciens soldats. Cette toilette devait se faire rapidement et sans parler ou autres procédés. Chaque matin, c'était la même ordure banguan "Keine Red!". Cette toilette n'était pas commode à faire car on

me n'avait bien laissé chercher de la mais on, et je n'avais
rien qu'avec quelque peine qui un cube de savon impossible de
2 $\frac{1}{2}$ m de côté; il fut vite usé. Les gaudium n'étaient jamais finis,
et nous encore usés, un l'endroit où devait se faire cette
toilette; chaque matin cependant on m'assurait que je devais
bien le savon. Il me fallait solliciter la permission d'une
prolongation de quelques minutes pour pouvoir me laver les
pieds; enfin malgré la permission qui m'avait été faite à la
Feldposterei, on ne me fit jamais venir de la rue laennec les
objets de toilette indispensables, savon, brosses à dents, etc.
Je montais chez moi avec ma civette et une gamelle
dont j'avais obtenu l'usage pour faire provision d'eau potable.
On me mettait un balai, pourvu de raux "svies" et d'un
manche tout biscornu et trop court, et mon ménage était
vite fait suivant l'ordre reçu. Mon lit était vite recouvert en
ordre; j'ai éprouvé là pour la première fois l'inconfort de
ces triples boursiers de cette grosse paille de maïs dont j'avais
à Paris, vu des balles; à l'usage m'avait-on dit des petits
seurs des pauvres. Comme il y avait le lit dans ma cellule,
j'entassais deux paillans sur mon lit de feu.

mais au soir, mon corps n'imait pas mieux tout endolori.

Puis venait le petit déjeuner, une demi-gauche de liquide
dennomié café, accompagné du pain de la journée; ce pain était
en quantité nettement insuffisante, à peine le tiers de ce
qu'elle aurait dû être normalement. Heureusement, que ma
double ration est venue et malgré cela, je suis certain qu'à mon
départ du Brequen, j'étais maigre à faire peur; je suis sûr qu'à
ce moment j'avais perdu plus de 10 Kgs.

Un midi $\frac{1}{2}$ on nous venait le déjeuner, servi comme celui
du matin. Deux condamnés, accompagnés d'un surveillant,
paraissent devant les portes des cellules; ils déposent une première
fois une gauche et une assiette creuse en fer émaillée; puis
trainant 2 gros récipients sur le plancher, ils versent dans
l'une une ration de bouillon avec du pain, et dans l'autre une
cuillère de liquide, avec un soupçon de trépas quelconques. Face
l'admirable apétitif qu'est la faim, c'était mangé, d'autant
plus que le pain, genre de boue de soldat, bien cuit, n'était pas
mauvais.

Une demi-heure après, la porte de la cellule s'ouvrait
une seconde fois et le prisonnier déposait sa vaisselle vide dans

le couloir.

Quelques minutes de bruit d'impilage de gamelles vides.

et le silence permettait possession de la prison jusqu'à vers 2 heures.

La vie, peut-on parler de vie pour les prisonniers, reprenait
certain. C'était la reprise des promenades, commencées le
matin : les reclus, en file indienne, se déambulaient
autour des courtes, avec le regard abaissé de ceux qui
ne veulent laisser deviner leurs pensées. Tous seuls,

je restais seul, et bien souvent lorsque les deux occupants
de la cellule se trouvaient dans la même cour,
il m'était interdit de rester à l'écart. Ils pouvaient
parler entre eux ; jamais au moins à voix basse. L'humilité
d'entendre parler français.

Le surveillant n'était pas en général bien méchant,
le sous-officier, chef de la garde, était même très bon
et ses ordres lui donnaient quelques menus faveurs.

Les hommes, pour la plupart, ne s'entretenaient pas
sur leur courtoisie, sauf en présence d'un ou deux
de leurs camarades qui n'étaient ni de leur âge,
ni de leur mentalité, ces deux points dont j'ai déjà parlé.

Cette promenade durait pour chacun une demi-heure environ, devant laquelle on pouvait toujours trouver quelque coin ensoleillé, bien fait du ciel, car la disposition des fenêtres ne laissait pas beaucoup pénétrer le soleil dans les cellules, et même en plein mois de Juin ou de Juillet, j'ai eu souvent froid dans la prison.

Certains privilégiés, les femmes, en particulier, avaient souvent une seconde promenade; plusieurs fois, je bénéficiai de cette faveur.

Les cellules réintégré, il n'y avait plus qu'à attendre le repas du soir, distribué vers 6 heures. Il se composait d'un soupe, d'une cuillerée de beurre, ou d'un petit morceau de fromage. Pour moi qui déteste ce régime des gourmets, il me fallait vouloir résister à l'amaigrissement pour me résigner à l'avaloir. Deux ou 3 fois, nous avons eu un morceau de galantini ou de viande quelconque, nous bien petit.

Après ce dîner, venait celui des gardiens. Ceux-ci se réuniraient ensuite soit dans une cour, soit dans le couloir d'entrée et occupaient leurs soirées par de

des chants populaires à plusieurs voix. Les Chœurs étaient toujours très beaux et très réussis.

Les soins de toilette étaient succincts, mais une fois par semaine, on pouvait avoir une douche, et une autre fois se faire raser.

Quant au lavage du linge, il était à peu près inexistant. En 24 jours, j'ai pu faire semblant de me laver à ce travail, et encore après beaucoup de palabres, et je l'ai fait sans savon.

Mes gardiens m'ont en général laissé tranquille la nuit, sauf les deux dont j'ai déjà parlé et qui plusieurs fois sont venus vérifier si j'avais pas déverrouillé les barreaux des fenêtres. Il est évident que cela avait été facile, et une évasion était en tout possible en raison de l'état des divers murs de la prison dont le ciment tombait en poignées sous l'ongle seul.

Je n'aurais pas quitté la prison, même les portes grandes ouvertes devant moi, avant une décision officielle, car ma femme aurait été aussitôt arrêtée et elle n'aurait pas survécu à la vie de prisonnière.

Deux fois, j'ai entendu des cris; c'étaient de pauvres garçons qui s'étaient faits prendre, en train d'essayer de recouvrer leur liberté. Un seul, je crois, a réussi dans une tentative semblable, mais a fait la nuit de la bombe.

Nos nuits ont été calmes pendant mon séjour, sauf trois marquées par des bombardements aériens. Comme il était interdit d'ouvrir les fenêtres la nuit et comme les vitres étaient enduites d'une couche de peinture bleue qui empêchait de distinguer quoi que ce soit à l'extérieur, il n'y avait qu'à rester couchés ce que je fis. On ne nous a d'ailleurs jamais invités à nous mettre à l'abri, il n'y avait rien de tel au domicile au Bouguen, et je passais mon temps à regarder le plafond de ma chambre illuminé d'éclairs bleuâtres et à écouter le bruit de la canonnade et des éclatements de bombes.

La prison était assez mal située en pareil cas; la proximité immédiate de l'aérodrome et de pièces anti-aériennes en batterie sur le même espace soigné du Bouguen risquait de nous faire encadrer de ce côté comme de celui-ci même des coups qui ne nous étaient nullement destinés.

Le 4 juillet au soir, ma cellule fut vigneusement
calfeutrée, on me la fit quitter et on y alluma du
soufre pour la débarrasser de la vermine qui m'y
assaillait continuellement. Le sous-officier m'invita
à habiter pour la nuit suivante un cachot du rez-de-
chaussée; je laissais mon linge - on m'avait donné
une chemise de prisonnier - mon imperméable, mon chapeau
dans la cellule à désinfecter. Je fis remarquer en venant
à mon interlocuteur qu'en cas de bombardement ce
cachot me paraissait bien malsain; les grandes dalles
de granit du sol du rez de chaussée formaient en effet
un blindage d'élévation idéal qui assurait un fauchage
parfait des obus et le bâtiment peu solide était
tout disposé à ensevelir sous ses débris les habitants
de cet étage.

Le sous-officier me répondit sur le même ton que
tout bombardement était interdit et que, cette nuit
passée, il me délivrerait dès le matin.

L'aménagement du cachot était toujours d'un bas-flanc

incliné, disposé à l'esc^m du sol et d'un récipient de
"commodités". Par contre on me remit une paillasse accep-
table et deux excellentes couvertures, puis on referma la
porte à grand fracas de serrure et de verrous.

Resté seul avec mes réflexions, je regardais l'étoit.
suspensif d'aération situé près du plafond. Un reflet
d'éclairage du mur opposé me fit voir dans un
véritable rayon de gloire, un calvaire béton gravé en
dehors de ce suspensif par un habitant antérieur du local.
J'y vis une invitation du bon Dieu à la confiance en
mon sort et j'en fus reconforté à l'entière.

Mon lit fait, je me couchais et m'endormis aussitôt
d'un profond sommeil. Vers 3 heures, je me réveillai
dans la matinée suivante, je fus réveillé par une voie
canonnade, dans les intervalles de laquelle je distinguais
nettement le roulement de moteurs d'avions.

Comme d'habitude, je restais couché les yeux ouverts,
tout en pensant que cette fois-ci les bombes me
paraîtraient siffler bien près.

À ce moment là, j'entendis le temps d'un éclair.

Le 4th juillet au soir, ma cellule fut vigoureusement
aérée, on me la fit quitter et on y alluma du
souffre pour la débarrasser de la vermine qui m'y
assaillait continuellement. Le sous-officier m'invita
à habiter pour la nuit suivante un cachot du rez-de-
chaussée; je laissais mon linge - on m'avait donné
une chemise de prisonnier - mon imperméable, mon chapeau
dans la cellule à désinfecter. Je fis remarquer en venant
à mon interlocuteur qu'en cas de bombardement ce
cachot me paraissait bien malsain; les grandes dalles
de granit du sol du rez-de-chaussée formaient en effet
un blindage d'écèlement idéal qui assurait un fauchage
parfait des obus et le bâtiment peu solide était
tout disposé à ensevelir sous ses débris les habitants
de cet étage.

Le sous-officier me répondit au même ton que
tout bombardement était interdit et que, cette nuit
passée, il me délivrerait dès le matin.

L'aménagement du cachot était composé d'un bar-flanc

incliné, disposé à 20° du sol et d'un récipient de
"conimodités". Par contre on me remit une paillasse accep-
table et deux excellentes couvertures, puis on ferma la
porte à grand fracas de serrure et de verrous.

Resté seul avec mes réflexions, je regardais l'étroit
suspensif d'aération situé près du plafond. Un reflet
d'éclairage du mur opposé me fit voir dans un
véritable rayon de gloire, un calvaire béton gravé en
dehors de ce suspensif par un habitant antérieur du local:
j'y vis une invitation du bon Dieu à la confiance en
mon sort et j'en fus reconforté à l'entière.

Mon lit fait, je me couchais et m'endormis aussitôt
d'un profond sommeil. Vers 3 heures, je me réveillai
dans la matinée suivante, je fus réveillé par une vive
canonnade, dans les intervalles de laquelle je distinguais
nettement le roulement de moteurs d'avions.

Comme d'habitude, je restais couché les yeux ouverts,
tout en pensant que cette fois-ci les bombes me
paraîtraient siffler bien près.

À ce moment là, j'entendis le temps d'un éclair.

une sorte de engourdissement de tête se levant sur sa proie,
avec la conviction absolue que c'était pour nous le
coup-fini.

Immédiatement, je me couchais en boule sous une
couverture. A peine cette précaution était-elle prise
qu'une explosion formidable nous secouait, qu'une
mitraille de débris passait par le respirail et que
des gravats dégringolaient du plafond. Puis des cris,
des appels "Maman, maman!" Je pensais tout de
suite que le projectile avait éclaté en face de ma
cellule dans une des ailes de l'entée habitée par des
gardiens. Je me secouais puis m'étendis de nouveau.

Les 2 étages inférieurs étaient parcourus de pistonnements
pouffés de cris et d'appels. Je ne savais plus que penser
et je craignais qu'il n'y eut beaucoup de victimes.

Je m'assis par à terre exactement l'endroit d'où venaient
ces bruits de défillement. La rampe de ventilation fut
trouée, mais sans aucune autre déviation de boules.

Pendant que j'étais ainsi plusieurs coups de feu.

claquant dans le bâtiment, coups de pistolet ou coups de fusil
je n'ai pu le déterminer; dans la matinée, on me confirma
les coups de pistolet. Comme l'emplacement de ma couchette
ne me mettait nullement à l'abri d'une balle traversant
la porte et que d'autre part, je pouvais être appelé à coopérer
aux opérations de sauvetage, je me décidais alors à me lever.
À tâtons, je cherchais mes lunettes sous le plâtre; par bonheur
elles étaient intactes; par contre, il me fut impossible de
retrouver mes bœufs de chemise que j'avais transformés en
chapelet, ni à cet instant, ni plus tard dans la prison
lorsque je vins dans le cachot pour les chercher de nouveau.
Puis je m'habillais. J'interdis l'arrivée des gens français
de la diffeuse parvise, leur offre d'aider aux travaux de
sauvetage et le refus qu'on leur opposa.

Quelque temps après, rien de nouveau ne se produisant
dans ma situation et les bruits extérieurs s'apaisant de
plus en plus, je m'enveloppais de nouveau dans mes
couvertures et m'étendais sur mon bas-flanc. Inquiet
pour mon voisin Becillet que je savais l'hôte du cachot
3, je frappais au mur et à ma grande joie, il me fut

amitié répondu.

Le jour se leva sur us entrefaits et me permit de jeter un coup d'œil sur mon logis. Le sol était couvert de débris tombés des murs ou du plafond, ou projetés à l'intérieur par le coup de feu. Une curieuse, le règlement affiché sur la porte avait été arraché, et comme je pus le constater par la nuit, le même fait s'était produit dans d'autres cellules.

La circonvallation de la trinité me permit un premier examen de la situation. Dans le couloir faisant immédiatement suite à la porte d'entrée, le sol était couvert de matériaux informes, plâtras des murs, débris des fenêtres arrachées par le déplacement d'air. La cloison dans laquelle se trouvait la porte elle-même avait disparu et par l'ouverture on apercevait un amoncellement de débris et au delà l'extérieur. Nous étions libérés du tourment désagréable de la sonnette primitive qui appelait le portier à chaque arrivée de soldats ou de prisonniers. Le bureau de la prison allemande avait été entièrement détruit et ses ruines me firent

craindre un suite resté pour les objets personnels dont la
feuille à notre arrivée n'avaient réparé. L'ancienne
chapelle avait été également démolie, en partie au
moins; au delà, c'était un chantier de démolition.
Dans le couloir conduisant à la cour des ablutions,
les fenêtres avaient été détruites, la saumure et les gravas
recouvraient les dalles du sol. La cour où nous nous
lavions était jonchée de débris de varivestas, et les tuiles
des bâtiments qui l'entouraient étaient déplacées
et présentaient l'aspect des plumes d'un oiseau
sbouriffé. Là on nous distribua une chemise
de grosse toile, c'était le jour du changement de linge,
et une serviette de toilette, puis on nous fit remettre
nos pénates jusqu'à la distribution du pain et
du café.

Peu de temps après, un des gendarmes de service
me conduisit dans le même couloir, au pied
de l'escalier venant aux étages, à la cellule n° 6
occupée déjà par 4 autres accusés de l'affaire Héli.

Pour moi, ce fut une pie et un confort, à ce jour.

amitié répandue.

Le jour se leva sur ces entrefaites et me permit de jeter un coup d'œil sur mon logis. Le sol était couvert de débris tombés des murs ou du plafond, ou projetés à l'intérieur par le souffrail. Mon curieux, le règlement affiché sur la porte avait été arraché, et comme je puis le constater par la suite, le même fait s'était produit dans d'autres cellules.

La cérémonie matinale de la toilette me permit un premier examen de la situation. Dans le couloir faisant immédiatement suite à la porte d'entrée, le sol était couvert de matériaux informes, plâtras des murs, débris des fenêtrures arrachées par le déplacement d'air. La cloison dans laquelle se trouvait la porte elle-même avait disparu et par l'ouverture on apercevait un amoncellement de débris et au delà l'extérieur. Nous étions libérés du tintement désagréable de la sonnette primitive qui appelait le portier à chaque arrivée de soldats ou de prisonniers. Le bureau de la prison allemande avait été entièrement détruit et ses ruines me firent

craindre un trépas pour les objets personnels dont la
feuille à notre arrivée n'avaient reparé. L'ancienne
chapelle avait été également démolie, en partie au
moins; au delà, c'était un chantier de démolition.
Dans le couloir conduisant à la cour des ablutions,
les fenêtres avaient été détruites, la poussière et les gravats
recouvraient les dalles du sol. La cour où nous nous
lavions était jonchée de débris de verres, et les tuiles
des bâtiments qui l'entouraient étaient déplacées
et présentaient l'aspect des plumes d'un oiseau
sbouriffé. Là on nous distribua une chemise
de gross toile, c'était le jour du changement de linge,
et une serviette de toilette, puis on nous fit remettre
nos pénates jusqu'à la distribution du pain et
du café.

Peu de temps après, un des gendarmes de service
me conduisit dans le même couloir, au pied
de l'escalier menant aux étages, à la cellule n° 6
occupée déjà par 4 autres accusés de l'affaire Héli.

Pour moi, ce fut une pie et un réconfort, n'ayant

pas encore eu l'occasion depuis plus de trois semaines
de m'exprimer autrement qu'en allemand. Il y avait
le Trizan, un ouvrier d'une trentaine d'années,
Lucien Gall, un quatuor du Port de Commerce, un jeune
homme dont le père était également prisonnier - son
nom m'échappe - et le petit Pérof, de seize ans,
très sympathique.

Cette pièce, aussi grande que mon logis du premier
étage, avait beaucoup souffert. Le plâtre s'était
détaché en grandes plaques des murs et du plafond,
les grillages extérieurs - pas les grilles des fenêtres, avaient
disparu, et les fenêtres étaient en morceaux. Trizan
avait en même temps le dessus du nez écorché par un
montant. On nous donna un balais et nous repoussâmes
les débris dans un angle.

Naturellement, nous échangeâmes les nouvelles du
dehors et du dedans qui nous intéressaient : pour
ma part, captif plus récent, je leur communiquai
celles de l'intérieur. Ils me dirent que deux des
gardiens avaient été tués, malheureusement les

deux meilleurs, en a qui vous intéressait. Puis ce furent les pronostics habituels; mes compagnons se réjouissaient, pensant aller à Pontarion ou dans une autre prison des environs. Pour moi, sceptique quant à une amélioration de notre sort, je les mis en garde contre un espoir quelconque à ce sujet, et malheureusement les jours suivants confirmèrent mon opinion.

Au repas de midi, nous eûmes la joyeuse surprise d'une nouvelle ration de pain, que pour ma part, je mis précieusement à profit. Ma double ration de soupe et de légumes fut la bienvenue, car je payais mon intuition involontaire en offrant mon ratiot à mes nouveaux camarades.

Dès deux fenêtres, je pus me rendre un compte détaillé de l'état des bâtiments qui bornaient la vue de ma cellule habituelle. À gauche, l'appentis du lavoir, était très abîmé, son toit et ses chaises en planches étaient à demi effondrés; le toit du bâtiment à droite de l'entrée avait beau-

conf soufflet. L'habitation des gardiens juste devant l'entrée était devenu inhabitable, l'intérieur s'étant écroulé et son toit déplacé. Quant au couloir reliant ce bâtiment à notre prison, son premier étage avait disparu, ainsi que tout l'intérieur; seuls restaient debout les deux murs du rez de chaussée; dans la matinée, nous entendimes des équipes allemandes abattre celui de gauche qui menaçait de s'abattre à tout moment. Les deux cours étaient encombrées de débris et de matériaux divers.

Il y avait évidemment de grandes chances pour un transfert des prisonniers dans une autre geôle fut effectuée. Après le déjeuner, nous reçûmes la visite de l'un des deux officiers de police qui vint nous inspecter avec un air particulièrement sarcastique. Je compris par sa conversation devant nous avec le pluraire des obergefreiten que nous allions être le jour même dirigés sur un autre lieu de détention.

Après le départ de l'officier, on m'apportait

d'aller chercher mes affaires dans ma cellule du 1^{er} étage. Elle était dans un état abominable et jamais certainement éprouvé au moins quelques contusions ni je n'y étais trouvé au moment de l'explosion de la bombe. La encore, comme au cachot 4 et à la cellule 6, le vêtement avait été arraché de la porte. Je cherchais vainement mon faux col, j'en fis rapidement avec ma serviette un baluchon de moulinage de corps que j'avais eu tant de peine à laver sous rayon et qui était couvert de polémique, je jetais un dernier coup d'œil par les fenêtres et redescendis.

Quelques temps après, on nous fit venir dans le couloir pour nous faire signer une décharge de nos effets personnels déposés au bureau et qui avaient été dégagés des décombres. À ma grande joie, ma montre paraissait avoir traversé indemne l'aventure, mais je perdais un paquet de cigarettes.

À ce moment, nous revîmes le sous-officier chef du poste de garde de la prison; lui aussi avait le dessus du nez cicorchi. C'était un brave homme et pour ma part, j'en gardai un souvenir favorable; il était humain et courtois.

Un bref coup d'œil sur une fiche à mon nom passant à portée de mon regard m'apprit que nous étions réunis à la Feldgendarmerei et dirigés vers la gare.

On nous fit sortir. Sans cela il nous fallait malade de la diarrhée de l'intérieur et nous pûmes juger des dégâts de cette partie de la prison. L'aile gauche avait beaucoup souffert; quant aux deux ailes d'enceinte, entre lesquels se trouvait le chemin de ronde, ils avaient totalement disparu. Deux gardiens français étaient de garde à cet endroit pour parer à toute évasion de prisonniers civils de droit commun, comme les Allemands en armes l'étaient pour nous. Tout cet angle de la prison était à l'état de souvenir. La grande porte d'entrée était détruite et les familles des gardiens installaient à cet endroit les meubles qu'ils avaient pu sauver.

De l'autre côté de cette étroite route du Bourgeois, le mur d'enceinte de l'Arnal paraissait indemne.

J'eus l'honneur de sortir le premier avec Turisan derrière moi. Des voitures allemandes nous attendaient. Avec Turisan, je montai dans l'une d'elles et au bout

pour la gare.

C'était l'heure de la sortie des Croixes de l'Arrenal; nous obtinmes un certain succès de curiosité. Plusieurs femmes attendaient avant l'angle de la rue Comrouge, sans doute pour voir les beaux prisonniers.

Arrivés à la gare, on nous rassembla face à la rade, puis par la cour de la Grande vitre et le quai d'arrivée on nous entraîna dans la salle d'attente des 3^{èmes} classes. Après un nouvel amassage, nous étions là de 30 à 40. Naturellement on nous défendit de parler entre nous, mais les deux gendarmes de garde se moquèrent de nos yeux et eurent soin de ne rien entendre. Pendant les deux heures que nous restâmes dans cette pièce, il y eut quelques paroles assez vives prononcées à l'égard de plusieurs de nos compagnons et leur tenue dans l'affaire me parut appréciée de façon peu favorable pour eux.

J'avais eu soin de mettre mon pain dans mon paquet; en majeure partie, il fit le bonheur de mes compagnons moins favorisés ou moins prévoyants.

Les trépassés les plus divers circulaient parmi nous.

Tout d'abord, j'appris de façon certaine que le but de notre voyage était Quimper et que nous y serions jus-
le lendemain lundi. Tout en l'espérant, je ne le croyais
guère, car à cette heure il n'y avait plus de trains pour
cette ville. Peu après, on parlait de Hobain, puis
de Rennes, avec autant d'assurance, enfin l'intérêt de
la question s'épuisa et les conversations roulèrent sur
l'affaire et des sujets quelconques. On affirmait seulement
qu'Héli, ayant subi une nouvelle opération, ne devait pas
passer la journée. Heureusement pour lui, il vint plus
tard nous rejoindre.

Le train de Paris était rangé, on nous fit quitter
la salle d'attente. Les deux officiers de police qui étaient
venus contrôler les opérations firent déployer un remarqua-
ble luxe de précautions pour nous soustraire à tout
contact avec le public; ils s'ingénierent à nous diriger
à la vue de qui que ce soit. Les quais furent interdits
à toute circulation pendant l'embarquement.

Nous fûmes répartis dans la dernière voiture à raison
de 5 personnes et de 2 gardiens par compartiment.

Juis, l'adjudant, commandant de l'expédition fit baisser le grand store de l'écriteur qui donnaient sur le quai côté d'ouest, mais le couloir se trouvant du côté de l'intérieur, on laissa heureusement les ouvertures de ce côté sans les cacher par les rideaux ou les stores et j'eus la chance d'occuper un coin côté couloir. Comme l'on s'occupait de restaurer occupés, l'adjudant essaya de retirer un prisonnier dans chacun de ceux qui étaient déjà occupés, et m'entraîna même avec lui jusqu'à l'autre bout du wagon. Arrivé là, il renvoya à son idée et me renvoya. Seul à ce moment, je fus assailli par un gendarme; eut-il que je tentais de m'évader? Quelle histoire, quels cris! Comme j'essayais de faire entendre raison à mon interlocuteur, l'adjudant, attiré par le tumulte, parut à son tour et tout se calma.

Il faisait un temps superbe. Je pus à mon aise graver dans ma mémoire le tableau de toutes ces échappées sur la rade que j'aime tant. L'Ylan et sa rive opposée à nous étaient admirables. Les aigles et les genêts étaient en pleine floraison et l'atmosphère très pure permettait de voir aussi loin que les collines, le permettaient.

Il fit pour assez longtemps pour que l'ordre de fermer
les rideaux et de baisser les stores ne fut donné qu'un
peu avant 5^h Brum. Ce fut à ce moment qu'étant
allé au bout du couloir avec l'un de nos deux gardes du
cops, c'était l'obéissance de l'adjudant, j'appris de lui,
que lors de débarquer à Rennes nous pourrions jusqu'à
Paris, pour être de là conduits à Pierre.

Cet homme et son collègue furent très corrects et
courtois avec nous. Celui qui m'avait apostrophé avant le
départ vint nous voir au contraire pour nous raconter
que la bombe reçue par la prison dans la nuit précédente
était un envoi de nos bons amis les Anglais - nous nous
enquîmes - et du général de Gaulle, qui nous avait
été abattu - comme il venait d'arriver de Guimpe, il
l'ignorait complètement - que les deux prisonniers, exécutés
avaient été rapatriés - je vois pourtant que l'un d'eux au
moins court toujours - enfin il venait. Mais comme
nous le contemplions avec indifférence, il repartit chez
lui.

Nous prunes échange quelques mots et nos 2 allemands.

nous offrirent même de jeter un regard sur leurs revues. Elles n'avaient vraiment rien d'intéressant ni de remarquable et firent vite le tour de la société.

Nous partagâmes ensuite le reste de notre pain : comme il se composait du reste du vin et que nous n'avions rien seen en guise de soupe du soir, l'ordonnance fit une large tartine de pain beurré et nous en distribuâ les morceaux.

L'autre gardien, un gendarme originaire des environs de Vienna, me raconta d'abord qu'il avait chez lui plusieurs prisonniers français qui travaillaient avec sa femme.

Puis, fatigué de cette conversation, et ne trouvant aucun autre sujet pour l'alimenter, il quitta dans le filet et s'y étendit jusqu'au lendemain matin.

Le voyage ne fit sans autres incidents que l'expulsion hâtive de quelques voyageurs, en ayant de trouver une place dans une voiture quelconque. C'est à peine si un fois ou deux un employé du train, venu pour son service, put trouver grâce aux yeux de nos vigoureux carabiers.

Après Chartres, le feu levé, notre compartiment reprit un peu un semblant de vie. Notre gardien, le gendarme du filet,

demandé de son enquête et nous recommençâmes à
échanger quelques idées sur notre future détention. L'indemnité
aura mes camarades que nous devions nous devions
être jugés, acquittés et renvoyés à Orléans. Je fus regardé avec
une horreur non feinte parce que j'émettais quelque doute
sur l'éventualité d'un avenir aussi riant, comme j'avais
raison, puisque notre jugement ne commença que 152 jours
plus tard et que le verdict fut rendu 12 jours plus tard encore.

Aujourd'hui, 7 Décembre, ce verdict n'est pas encore confirmé
et il nous faudra attendre un peu le résultat des recours en grâce.
Le train stoppa le long du quai, à la gare Montparnasse,
l'adjudant jugea prudent d'attendre la fin de l'évacuation
de tous les voyageurs, puis nous fit descendre et ranger sur le
quai. Une première moitié des prisonniers, dans laquelle
je me trouvais fut emmené à la suite de l'avenue du Maine.

Une camionnette bâchée nous attendait sur le pont de
la gare. On nous y fit grimper et en route pour Fresnes,
par l'avenue du Maine, la porte d'Issy, Montrouge et
Long la Reine.

L'aspect d'une prison n'a jamais rien d'engageant

mais celui du bâtiment d'entrée de notre futur séjour ne fut pas pour me faire revoir sur mon spectaculaire à l'égard de ce soit meilleur évoqué dans le train par mes compagnons. Deux d'entre eux devaient cependant voir leur confiance justifiée : le vicil ouvrier, père de mon camarade de cellule d'une prison qui fut libéré peu de temps après et l'autre Lucien Gall, qui le fut le premier jour des prisonniers.

Il faudrait vraiment être né wiffi pour sortir de Trémes sans en avoir auparavant acquis le droit incontesté. Cette infirmerie vint d'abord le trajet jusqu'à notre halte définitive : un large et haut porron, puis un escalier droit, un long et large couloir à demi-mètre coupé par une grille impressionnante, enfin un escalier étroit semblable à celui d'un château-fort nous fit déboucher dans une vaste nef.

Celle-ci longue de 80 mètres, large de 10 et haute de 15 à 18, était remarquable, à part les multiples portes des cellules du rez-de-chaussée, par 4 longs balcons ou galeries sur lesquels donnaient de chaque côté les portes des cellules des étages. Plusieurs passerelles en fer également, reliant les 2 galeries de chaque étage et un

haut balcon bordé plaque galerie ou passerelle du côté du
siècle. Une petite voie, genre de Decauville, est établie dans
chaun de ces chemins aériens, avec plaques tournantes, pour faire
passer de l'un à l'autre les chariots de service. Un large escalier
à l'une des extrémités de la nef, du côté de la verrière, et un autre
plus étroit, saumonant en face de la porte par laquelle nous étions
entrés, donne accès aux étages.

Après avoir attendu au rez-de-chaussée, l'arrivée de la seconde
moitié de notre convoi, nous fûmes envoyés à nos cellules respectives.

La mienne, le n° 464, se trouve au 1^{er} étage le dernier,
à côté de l'escalier du côté du milieu. Le sous-officier, chef de
section, vérifia si ma fenêtre était bien fermée et me laissa
me installer, ce qui fut vite fait.

L'aménagement se compose d'un lit en fer pouvant se
relever contre le mur et garni d'une poignée bien maigre,
d'une table relevable, d'un siège de w.c. avec un robinet
à bouton placé au dessus, et dans l'autre angle du côté
de la porte de 2 planches longues d'un mètre environ.
Plus tard, le sous-officier compléta cet aménagement
muni d'une chaise de piroman et d'un godichon

pour mon lit. Le parquet est en chêne et pourvu le long de
chaque mur d'une rigole en céramique dont j'eus l'occasion, plus
tard, d'apprécier l'utilité. La porte est percée d'un guichet à volet,
pourvu d'une crédenne du côté de l'intérieur. Une ouverture, invari-
able vers l'intérieur, avec obturateur intérieur permet la surveillance
des prisonniers.

Deux ou trois fois dans la journée, mon gardien vient avec
un condamné chargé du matériel dont je suis responsable, deux
couvertures, un drap, une gamelle, un gant, une cuiller.

Depuis le dimanche 6 juillet à 1/2, j'eus le temps
de reconnaître les aïtues et de faire connaissance du personnel
de garde. Le bâtiment, dont fait partie ma cellule, se prolonge
sur une longueur égale à la sienne, de l'autre côté de l'une des
extrémités dont j'ai parlé, celui opposé à la verrière et à son escalier,
ces deux parties sont séparées par une sorte d'étranglement où
se tiennent, en temps normal, les gardiens. Cette seconde partie,
dénommée à mon arrivée "französische Abteilung", était occupée
jusqu'à ces derniers temps - première quinzaine de novembre - par
les condamnés français des allemands et aussi par des
condamnés de droit commun. Ils ont été remplacés depuis

par des soldats allemands prisonniers et incultes.

L'ensemble de ce bâtiment, le 3^{ème} départ de l'entrée, constitue le 3^{ème} Division. Chaque étage comprend 104 pièces ou cellules, 52 sur chacune de ses façades longitudinales.

Ma cellule, comme les autres, mesure environ 2^m.40 de largeur, 4^m.25 de long et 3^m.25 de hauteur. La fenêtre, percée en face de la porte, a 1^m.25 de largeur et autant de hauteur. Un imposte mobile et de 0^m.65 de hauteur au centre permet un semblant d'aération, mais ne donne aucune lumière, car il est recouvert d'un papier noir à l'intérieur, en raison des prescriptions de la défense passive allemande. Ce dernier point me laisse un peu réveillé car le bâtiment parallèle à celui-ci et occupé par des condamnés français de droit commun, est brillamment éclairé matin et soir, tandis que le nôtre est constamment plongé dans les ténèbres. Nous devons en outre chaque soir accrocher devant la fenêtre une sorte de store noir, qui ne peut être enlevé le lendemain qu'une fois le jour venu.

Le couloir souterrain par lequel nous sommes venus, donne également accès aux deux autres bâtiments. Il leur est perpendiculaire, au droit de l'étranglement de chacun d'eux.

Il émerge du sol sur la hauteur du rez de chaussée et l'éclairie
au moyen de larges baies actuellement bouchées en plein.

Un toit de tuiles rouges, à double pente, le recouvre. Les murs sont
en meulière grise comme le reste de la prison et là aussi les fenêtres
sont garnies de grilles à gros barreaux ronds.

Au pied de chaque demi-division se trouve une rangée de 15
péreaux destinés à la promenade des prisonniers. Ce sont des blocs
de 4 mètres sur 6, en briques creuses, à rebord, sauf sur la partie
antérieure protégée par un appentis. L'intérieur est recouvert en
carré de céramique, court à proximité du mur et repose
sous l'appentis une plateforme cimentée. De ce côté le péreaux
est clos par une haute grille au lieu de l'être par un mur, comme
sur les 3 autres côtés. Cette disposition évoque avec les cages des fauves
au Jardin des Plantes et donne une impression assez pénible.

L'accès aux péreaux se fait par une galerie vive entre eux et le bâtiment
dont ils dépendent. Une galerie couverte meublée, installée sur la
précédente, sert à la surveillance des prisonniers en promenade.

Enfin, parallèlement à la rangée des péreaux et à une dizaine
de mètres de leur grille, court un mur de 3 à 4 mètres de
hauteur, au delà duquel se répète pour la 2^{ème} division, encore

affectée aux condamnés de droit commun, la même disposition
qui à la 3^{ème}.

Dans le milieu de chacune de ces deux bandes de terrain,
entre les prison et le mur de réparation, il y avait jusqu'au début
de cet automne une rangée assez dense de hauts peupliers
d'Asie; ces arbres ont été abattus et débités, sans doute pour
servir au chauffage du personnel civil. Leur abattage a
fourni un spectacle inaccoutumé et fort suivi avec intérêt
par les prisonniers civils qui ont eu, la chance, de pouvoir
avoir leurs fenêtres ouvertes pendant la journée.

Comme on peut le voir, la vie dans le bâtiment est
d'une monotonie désespérante; les journées cependant ne sont
pas moins longues et moins monotones qu'au Bouguen. La
diminution de leur durée relative depuis notre arrivée est sans
doute la seule raison de ce résultat inattendu.

À part quelques restrictions, normales dans l'existence
journalière des prisonniers, nous sommes soumis à moins
d'interdictions qu'au Bouguen; par exemple il n'est
pas interdit comme là-bas de s'étendre sur son lit
durant la journée.

La vie commence le matin vers 9 heures par la distribution du liquide baptisé "café". On en est avisé par le roulement des chariots de service sur les voies des galeries. Le café, dont la seule vertu est la chaleur, a des goûts différents d'un jour à l'autre; tantôt c'est de l'orge grillé, ou du malt, tantôt un thé douteux, tantôt encore un tilleul avec voire avec saveur de menthe ou de verveine. Mais il se chauffe et par temps froid, c'est bon; en outre il évite de recourir pour la boisson à l'eau du robinet.

Le service des gardiens commence ensuite, dès qu'il fait jour en ce moment et il faut pouvoir venir dans le carton-poubelle trainé par un prisonnier, un peu de papiers ramassés au moyen de la pelle et de la balayette de la cellule.

La toilette personnelle des prisonniers, la mise en ordre de sa literie peuvent être faites à son goût avant ou après cette petite cérémonie.

L'été dernier, le chef d'étage ou son délégué, venait souvent ouvrir la fenêtre pour une heure ou deux; cette aération a été supprimée depuis longtemps, toujours à cause d'une communication possible entre cellules. C'est évident

que l'observation de ce qui se passait en face de nous chez les
prisonniers civils a été pour beaucoup dans l'adoption de cette
même mesure. Là, les conversations sont sur leur petit train
régulier entre cellules voisines, ainsi que l'échange d'objets
divers au moyen de petites ou de bandes d'étoffe.

J'ai beaucoup regretté cette interdiction, non seulement à
cause de la suppression d'un changement d'air nécessaire, mais
surtout parce que, par ma fenêtre ouverte, on pouvait participer
un peu, par les yeux, à la vie extérieure. J' voyais les voitures,
les étres libes circuler à cinquante mètres de moi; les toits
de bois de Bourg la Reine ne sont pas très attrayants, mais
la diversité de leurs formes me distraignait de la monotonie
rigidité géométrique de celui de la 2^{ème} division, et les
marques de verdure attiraient mes regards de préférence
aux murs de meulière et aux petites grilles d'enfer.

Ces petites grilles, derrière lesquelles songent au
prochainement leur casard de pauvres étres lamentables, se
ne pourrai jamais perdre leur affreux souvenir.

Enfin, ce qui m'enchantaient le plus, c'était la vue
des grands pylônes de la ligne de force électrique

parallèle à la voie du chemin de fer de Linoges; ils s'alignaient
puis se perdaient dans le brouillard, vers le Sud-Ouest. Ils
me faisaient rêver à la ligne de Pont et la charbon des
boggies des trains sur les rails me conduisait à l'espoir
d'une prochaine délivrance et du retour auprès de ma femme.
C'était trop beau et cela n'a pas duré.

Le premier mois de notre séjour ici, nous avons eu le
matin plusieurs sujets de distraction. D'abord deux ou trois
descentes au bureau pour finir les détails nécessaires à
l'établissement de notre identité, pour l'inventaire de nos
objets personnels venus avec nous de Bouguen, pour celui
de nos papiers personnels, etc. Il y avait autant de passages
dans une cellule momentanément vide pour y recevoir
les 3 piqures antityphiques. C'était autant de passages
échappés de ma cellule; jamais bien acceptés ni importants
quelques raisons de descendre mes 4 étages! Malheureusement
tout retourna dans l'ordre habituel.

Les repas sont la principale occupation du prisonnier.
L'administration veille à ce que le minimum de
confort qui leur convient soit régulièrement distribué.

car sans cela il n'y aurait plus de prisonniers et partant plus de procès. Or le prisonnier doit être maintenu en vie, non pas parce qu'il est un être humain que l'on a arrêté en pleine vie, mais parce qu'il doit être maintenu en état de pouvoir répondre aux questions du procureur instructeur, puis d'être jugé. Les soins médicaux qui il peut nécessiter n'ont pas davantage un autre but.

Par conséquent, on ne s'occupe pas s'il dépérit; jusqu'à un certain niveau minimum, cela n'a aucune importance. Dès qu'il est à un certain degré d'amaigrissement, il ne peut descendre plus bas et la nourriture distribuée est donc de manière à le maintenir à cette limite.

Entre 11 heures $\frac{1}{2}$ et 2 heures, le principal repas est fourni au prisonnier en plusieurs fois. Cette méthode, contraire à celle du Bourguier, permet peut-être une meilleure assimilation des éléments nutritifs; malheureusement la faim qui travaille le sujet en observation lui fait absorber un peu trop vite sa nourriture et produit un effet immédiatement contraire à celui que nous recherchons.

Un premier roulement de chariot, suivi de l'ouverture du
guichet de la porte, la gamelle remplie d'une soupe remplie
des légumes les plus inattendus, et le prisonnier peut se livrer
aux plaisirs de la table. Tantôt c'est une choucroute quelque
peu nette, avec son can de conserve, et quelques filaments
de viande, tantôt des choux aux côtes enroulés et un
soufflé de pommes de terre, ou encore une soupe aux lentilles
avec quelques navets ou morceaux de tomate, de citron,
ou de gros concombres au vinaigre. Cette collaboration de légumes aussi résolu-
ment isolationniste, quelle merveille, et quel quel
symbole de la survie. J'avais été intrigué plusieurs fois à
la lecture dans les pages d'annonces de journaux allemands
par des avis d'ouverture de cours de cuisine pour la
nourriture de la collectivité; je comprends maintenant.

Les premiers temps de mon emprisonnement ici,
la soupe était distribuée par une équipe de prisonniers
anglais; comme à la fin de leur service, il restait
très souvent une certaine quantité de soupe au fond
du chaudron, je bénéficiais d'un second service.
Depuis, la ration totale a dû être diminuée, et c'est le

chef d'étape en personne qui perché sur le chariot manie
la grande bêche; il n'est très favorable, mais il n'y a plus
pour personne le moindre "rat", ou exceptionnellement.

La soupe distribuée, tout retombe dans le calme. C'est
ce n'est qu'au bout d'un certain temps, variable qui reprend
le roulement du chariot de l'étape. Généralement, il
annonce l'arrivée de deux ravesaux de pain et du plat
de résistance; mais la censure intervient fréquemment
une aimable fantaisie, les deux aliments pouvant être donnés
ensemble ou séparément et dans n'importe quel ordre.

Entre les deux tranches de pain, il y a cinq jours un rest
un peu de margarine ou bien du saindoux. Le plat
de résistance, le plat unique même les réglementations de
guerre le prescrivent, est le plus souvent représenté par
une grosse rondelle, 3 centimètres environ de diamètre et
autant de longueur, d'une saucisse quelconque, chair à saucisse
hachée, saucisse avec foin, boudin moitié saucisson,
moitié saucisse. Deux fois et etc, elle fut remplacée par
un citron; précaution admirable pour éviter
le scorbut vicieusement amené par cet abus de viande.

de conserve. Le "Journal de la Jeunesse" dont les romans de découverte du Pôle Nord avaient tant d'attrait pour nous m'ont bien documenté sur la question. La saucisse est, très souvent remplacée par du fromage, en fait ce fut une portion de saucisses, depuis deux mois, c'est une spécialité allemande du "Schneidkäse" de Lübeck, contenue dans une enveloppe d'étain - elle a été purement recueillie le lundi matin, à part des balayures. Le fromage, genre de ricotta de quinzaine molle, n'est pas excellent, mais le pain qui n'est jamais absent aide puissamment à la manger.

Enfin deux fois par semaine, il n'y a ni saucisse ni fromage, mais du pain seulement et sans margarine ni saindoux en général. Nous en recevons tout à l'heure.

L'explication

Naturellement, comme les légumes sont servis dans la soupe, il n'y en a pas d'autre distribution. Une fois ou deux pourtant, on avait de la viande, nous eûmes quelques tomates entières, rare nature.

Il y a parfois un dessert, deux ou trois fois la semaine, de la marmelade ou de la confiture. Le dimanche, c'est

une sorte de colle de pâte de ténite gommée et d'un
coup prononcé d'acide perruque.

Je puis même dire de travailler avec ces prisonniers,
car il ne lui est plus servi qu'un café ou une tisane
vers 4 heures, sauf les deux jours de la semaine sans viande.
À la place de café, nous avons alors et un peu plus tard
une nouvelle ration de soupe aux légumes. Ils trouvent
trop souvent cette soupe est trop claire, sans légumes;
elle est faite alors avec une farine à goût vaguement
aigre.

Tous les prisonniers avec lesquels il m'est arrivé de
pouvoir échanger quelques mots croient littéralement la
faim. Heureusement que la plupart reçoivent des colis
de chez eux, mais les malheureux qui n'ont pas cette
chance sont vraiment à plaindre. Heureusement
que l'autorisation de ce ravitaillement me fut donnée
au début d'octobre dernier, je n'occupais plus qu'une
partie réduite de mon pantalon, j'étais maigre
d'en moins 10 kilos, et comme à l'époque de
mon arrestation, j'étais déjà maigre, je n'en trouvais

très affaibli. Mon souvenir étant un peu de deux aimables
trous que je baptisais aimablement fentes; c'est une curiosité
que nul Bouddha chinois n'a jamais pu exhiber.

Le chef de mon étage, à qui je me mis à plaindre de cette
situation fut très chic à cette occasion. Très souvent il me
fit donner un supplément de soupe, quand le chandou
en reculait encore à la fin de sa tournée; il me donnait
aussi un peu de pain, une fois même il me remit une
tranche de viande de son repas, la première et la seule
que j'aie mangée avant l'arrivée de mes amis. Cet
homme dont j'entendis plusieurs fois appeler par son
nom, Walter Herck, venait souvent parler avec un
de ceux que je connaissais en Allemagne. Peu après mon
interrogatoire, il venait me faire espérer une prochaine solution
dans mon affaire. Je ne sais s'il y croyait, mais il m'offrit
alors qu'il n'y avait que 8 prisonniers à passer avant
nous, à raison de 2 à 3 jours pour chacun. Ceci fut
malheureusement qu'un rêve. Au retour de mon
premier interrogatoire par le procureur, il vint me faire
raconter l'entrevue et m'assura, d'après mon récit

que je ne tarderais certainement pas à voir arriver la fin de mon attente; malheureusement, mes prédictions se trouvèrent toujours confirmées en sens opposé.

Et son départ pour Brest, qui suivit de peu cette conversation, il me fit des adieux très courtois, en me souhaitant bonne chance; et ajouta même qu'il serait heureux de me revoir là-bas en Bretagne. Je crois qu'il m'a involontairement jeté un sort.

Comme je l'ai dit les journées se sont écoulées plus vite ici qu'au Ponquet. Les promenades dans les prés n'étaient pas très intéressantes pour raison de l'isolement dans lequel on s'y trouvait. J'ai cueilli quelques fleurs de trèfle ou de carotte sauvage que je mettrai dans un album devant les photos de mes trois chers. Peu après avoir reçu l'autorisation de fumer, j'ai recolté aussi du lierre terrestre qui a supplié alors à mon manque de tabac.

Dans le colis de Jeannette, j'ai une bonne provision de tabac et de cigarettes, je défais ustensiles pour les confecturer de nouveau avec ma machine. Cela me donne un supplément très appréciable.

Enfin nous pouvons lire. La prison a maintenant un assez grand nombre de livres. Il y a de tous les genres, des romans policiers, du classique, des bouquins intéressants. Chaque dimanche j'en obtiens deux et mes livres de maths aidant, les jours passent sans trop d'ennui.

Un autre élément important dans la fuite des heures, c'est le sommeil. Il est réglé à l'heure, prison allemande par la lumière du jour.

Depuis le crépuscule déjà sombre jusqu'au petit jour assez clair, la fenêtre de toute cellule doit être garnie d'un rideau de papier double, crème d'un côté, noir de l'autre, et le matin du logis se trouve dans une obscurité complète. L'ampoule électrique placée au dessus de la petite table ne sert qu'au fonctionnement de miroir, pour vérifier à son passage pendant quelques secondes, si le fonctionnement est bien présent. Cet éclairage rapide et brutal est bien désagréable et sa répétition quatre fois par nuit, alors que la course du sommeil est bien lente finit par irriter le malheureux qui y est soumis; le bruit de tabac de l'other prison qui le précède me réveille inévitablement et je suis alors vivement mes couvertures par dessus ma tête. Il y a des gardiens qui sont plus directs et nous épargnent cette odieuse

opération. Au début de mon séjour, les factotrans chassaient
des charbons de nuit ce qui empêchait le bruit des pas sur les
galeries, et faisait respecter un peu la tranquillité des prisonniers;
depuis quelque temps, trop long temps déjà, ce sentiment n'a plus
cours ici.

La literie est pourtant insuffisante pour tenir le murail
trop longtemps cloqué. Bien qu'ayant été réparée une fois, la
paille prend vite l'aspect et la dureté d'une palette rasée
malgré tous les soins qu'on peut lui donner. Le drap et les deux
couvertures ne procurent qu'une chaleur approximative. Heureusement
que Jeannette, toujours soucieuse de mon bien-être, a eu l'excellent
idée de m'emprunter des couvertures d'Audrie et la panderme de mon
père. Une fois l'emplacement de mon corps sur la paille
richauffée, ce qui est un peu long d'ailleurs, je mijote dans
une suffisante isolement, mais je m'écroule par le poids.

En ce mois de Décembre, nous sommes couchés de 13 à 14 heures,
ce qui réduit considérablement le temps de veille. En atten-
dant l'engourdissement total, je pense à tous ceux qui me
sont si chers, à Jeannette, à nos deux grands, à ma mère
mais cela n'est pas toujours dit; aussi je chame vivement

Le soir en cela faisant des projets magnifiques dans lesquels
mes chers occupent la meilleure place. Je me livre aussi à des calculs
de tête compliqués : mes puces m'occupent aussi beaucoup.

La recherche puis la mise au point d'un procédé pratique pour la
fabrication à la main des filés en soie de jute ou d'aveneau
me fut précieux pour occuper un certain nombre de filles avant
mon passage devant la justice militaire allemande ; j'allais même
jusqu'à faire avec la main les gestes que comporte l'usage de la
navette.

Tous ces problèmes n'avaient qu'un défaut, c'est que la solution
trouvée, il fallait chercher une autre distraction.

Le roulement du chariot au rez-de-chaussée constituait
l'avertissement d'avoir bientôt à se lever ; le signal de quitter
mon lit m'est donné pour moi par un aube, le 4^{ème} à
l'étage immédiatement en dessous du mien ; le claquement des
volets des portes est beaucoup plus distinct que les autres.

Je me lève alors, il doit être environ 7 h^{1/4} ou 7 h^{1/2} et à
faites, je m'habille à moitié. J'ai même le temps de recon-
struire mon lit avant l'arrivée du café matinal.

Je prends mon petit déjeuner à ma table, puis me livre

à divers petits travaux ménagers que permet l'obscurité.
Généralement, la pun vaissant me permet de rouler le
store de la fenêtre (il ne faut pas le faire trop tôt, pour
ne pas se faire rappeler à l'ordre), et je fais ma toilette avant
le passage de la boîte à première. J'installe ma chaise
sur la vanque qui sert de siège de w.c., puis ma cuvette en
fer deuis, me déshabille jusqu'à la ceinture et me lave
à grande eau. Parfois il fait peut-être un peu froid, mais
en allant vite et en frottant fort on se réchauffe. Quand
le sous-officier arrive avec l'homme à la boîte, je muis
peut.

Quelques distractions sont données par l'audition des
numéros de cellules de l'étage dont l'occupant est demandé
pour une raison quelconque. Que d'invitations injustifiées
n'ai-je pas ainsi éprouvées. Au temps où les paquets nous
étaient remis et contrôlés au regard chacun, c'était le
grand bonheur pour lequel on vivait toute une semaine.
Les étages étaient vite descendus, on assistait d'abord
à plusieurs opérations avant son tour, on entendait
parler français, on le parlait soi-même. Les deux

après certains de la Bois-Rouge étaient charmants; ils avaient
toujours une petite commission verbale pour moi, l'un d'eux était
un ami du maréchal M^{me} Morel. puis je remontaï avec jalousie
et orgueil mes étages. J'étais si fier d'être si bien soigné;
M^{me} Morel était toujours intéressée pour moi auprès du feldwebel, trop souvent
Chagnac. Je me rappellerai toujours l'arrivée de mon premier
colis de provisions; c'était un soir après le café et je m'attendais
rien encore. Un bruit formidable dans la remise de ma porte,
puis paraissent inopinément le feldwebel avec un colis sous
le bras, et un homme jeune, à cravate rouge, dont Jaumotte
m'a dit plus tard le nom, M^{me} Fleury. Avant que je ne sois
revenu de ma première surprise, le feldwebel pose le paquet
sur mon lit, et en commença le déballage. tandis que M^{me} Fleury
me dit de le laisser faire et de l'écouter, lui. Jaumotte était
à Paris, chez Pauline, recevait la moitié de mes appointements,
ne manquait de rien, était à l'abri du berwin, enfin avait des
nouvelles remuantes des enfants. Quelle action de grâce mon Dieu!
Ce ne fut qu'après le départ de mes visiteurs que je songeais à
faire l'inventaire de mes richesses! J'étais fou de joie.

Une fois précitée, un dimanche après la soupe, le

mon officier de l'étage était déjà venu m'apporter un colis de linge
et la vue d'une adresse sur le papier qui d'emballage m'avait
déjà appris la présence et l'adresse de Jeanette à Paris.

Malheureusement, ces colis sont défectueux; les colis arrivent
tousjours, mais ils nous sont donnés dans notre cellule même
par le sous-officier de l'étage. Je regrette vivement la promenade
au rez-de-chaussée et les quelques paroles avec la Croix-Rouge.

Une autre raison du goût des annonces de numéro; c'est que
j'attendais avec impatience mon interrogatoire par le procureur.
Or, je n'entendis rien à cette occasion et fus simplement invité
par le gardien à me rendre pour cette formalité dans une cellule
du second étage aménagé spécialement pour cela.

Je fus surpris de la même manière lors de mon entretien
avec mon avocat, l'avant-veille du procès un samedi.

Même surprise pour ma convocation au parloir à la première
visite de Jeanette, la nuit encore, accompagné de Pauline;
cette fois là, je descendis l'escalier plus vite que je ne le
ferai certainement le jour où je serai rendu à la Kébeck.
 quel bonheur infini n'ai-je pas éprouvé ce jour-là!
Je venais d'être condamné avec rigueur et je craignais que

mon avocat n'ait pas encore pu avertir Jeannette de la possibilité que
nous avions de nous voir et de nous parler.

Mais la première joie retrouvée fut celle de la correspondance, même
qu'elle fut très réduite; une lettre toutes les trois semaines, il paraît
que c'est la "limite" tolérable; naturellement la première réponse
reçue, ce fut une bonne et belle chose.

Les montres nous sont enlevées dès le début de la prison; on
du moins on ne m'a pas rendu la mienne, utilisée à la
foire au Bonheur, mais j'ai pu l'apercevoir en regardant
le registre de dépôt et constater qu'elle avait échappé à
la destruction du meuble dans lequel elle avait été placée
là-bas. Le manque d'heure est une réelle privation; ainsi
fait-il pour moi une grande impaire d'entendre un peu
sonner la grande horloge de Fresnes; par malheur cela
ne dura pas. Une semaine après la remise en marche,
il y eut un arrêt; un peu après le conducteur de l'instrument
avait réparé la panne, mais comme l'incident se répète
environ chaque jour, il dut se passer car nous n'avons
plus rien entendu. Je me fais une idée approximative
de l'heure d'après les bruits continus et la luminosité.

mais ce n'est qu'une pratique et c'est surtout très fantaisiste.

On ne peut qualifier de distraction un fait malheureusement quotidien en cette fin d'automne, la lutte contre l'humidité. C'est au premier chef, une obligation. Chaque matin une fois mon lit fait je me mets à quatre pattes, et dans les ténèbres, j'éponge l'eau de condensation qui emplit la rigole en céramique du bas des murs. J'en recolle un bon fond, de carotte. L'aération par l'insert est insuffisante pour faire sortir les bues, il n'y a aucun appel d'air du dehors; hier matin, j'ai dû enlever mon plafond d'où tombaient des gouttes énormes. Selon quelque soit le degré de température, je vais laisser ouvert et l'insert. Il y aura peut-être ainsi un peu moins d'eau.

Un après jour, le temps a fini par s'enrouler insensiblement sans heurts, sans à coups. La patience est venue avec sa seule l'acceptation de notre sort; elle-ci est une compagne moins agréable, tout au moins supportable. Je la préfère à une autre vertu, la réingratitude, plus pénible, plus insou-

et qui n'ouvrage pas comme l'autre un changement de future
tousjours possible. La première choisit facilement la bonne humeur
et la confiance comme compagne, la résignation est suivie
fréquemment de la désespérance.

Je finirai par ne plus voir que dans un très bref instant
avoir la suite de mon affaire lorsqu'un beau matin le 23 Septembre
je fus invité à me rendre au second étage. Cette visite de ma cellule
était ouverte vers un horizon nouveau et je me préparai à un événe-
ment important.

Je trouvai dans cette pièce, meublée d'une table et de
trois chaises, deux personnes, un officier à l'insigne d'or, entre deux
âges, assis à l'un des petits bouts de la table, face à la lumière, et
assis devant l'un des grands côtés, le dos au mur, une grande jeune
femme blonde, à tête petite et maigre, un rang de perles au
cou, rappelant un peu le profil de l'actrice de cinema,
Brigitte Helm. C'étaient le "procureur" et son interprète; cet
officier que j'ai pris d'abord pour le juge d'instruction qu'on
à la fois comme tel et comme représentant du ministère
public à l'audience; les Allemands le nomment procureur.
Il s'est montré correct et courtois envers moi, bien différent

de ce qui avait été l'officier de police de Burt. Mon interrogatoire
dut lui sembler satisfaisant, puisque à ma grande surprise, il
dit à son interprète cette phrase: "Ich glaube dass ich nicht
schuldig bin". Après la traduction en français du procès verbal et sa
signature par moi, je fus très courtoisement reconduit à la porte de
la pièce par le procureur lui-même. J'étais très content et j'avais a-
près déjà une date pour ma mise en liberté; ce fut d'ailleurs
l'avis du mon officier d'étage qui toucha la tête avec satisfaction et
me jura que je ne resterais plus long temps avec lui, il y a eu de 3 mois
de cela.

Une semaine après, le lundi 29, le procureur me fit demander de
mon bureau à son Bureau. Cette fois, l'interrogatoire se laissa sur l'envoi
de la lettre à Igor; la conversation fut en core vivante lorsque j'alla jurer, à peine
une demi heure, puis le procureur se leva en annonçant avec satisfaction
que c'était fini. J'étais toujours très content et je me mis reporté plusieurs
fois déjà avec étonnement à ces deux scènes se succédant à huit jours
d'intervalle. Leur atmosphère fut si différente de celle du procès; il y
a là une énergie pour moi, à savoir que tu n'implément un ordre
supérieur ne soit intervenu. C'est même très possible même
probable.